



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale du Trésor



# BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE AUSTRALE

Une publication du SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE PRETORIA

N°9 – 27 février au 4 mars 2023

## Au programme cette semaine :

- **Afrique du Sud :** Le taux de chômage poursuit sa lente décrue au quatrième semestre
- **Afrique du Sud :** La balance commerciale devient déficitaire pour la seconde fois depuis avril 2020
- **Afrique du Sud :** La province du Cap veut se doter de 6GW de capacités en renouvelable
- **Afrique du Sud :** L'impact direct des délestages sur l'économie sud-africaine est estimé de 20 à 30 Mds EUR par an
- **Afrique du Sud :** La confiance des entreprises repart à la hausse en février
- **Afrique du Sud :** Le secteur de l'automobile s'inquiète de l'absence de stratégie de développement des véhicules électriques
- **Namibie :** La Banque centrale publie ses perspectives d'inflation (*BoN*)
- **Namibie :** Le gouvernement namibien évalue à 112 M N\$ le coût budgétaire de la lutte contre le changement climatique
- **Namibie :** Lancement du projet de la ville "zéro émission"
- **Zambie :** L'inflation repart à la hausse en février
- **Zambie :** Des exportations record permettent le plus haut niveau d'excédent commercial depuis mars 2022
- **Zimbabwe :** Deuxième tenue de la plateforme de dialogue sur l'apurement des arriérés et le règlement de la dette du Zimbabwe

## Zoom sur... L'inscription de l'Afrique du Sud sur la liste grise du GAFI

Le 24 février, le Groupe d'Action Financière (GAFI) a inscrit l'Afrique du Sud et le Nigeria sur sa liste grise, le Maroc en est lui retiré. L'institution qui lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme a estimé que l'Afrique du Sud devait faire l'objet d'une surveillance renforcée, sans pour autant considérer que ce pays présentait un « haut risque » traduit par l'inscription sur la liste noire (Iran, Corée du Nord et Myanmar). Cette décision sanctionne les deux premières économies du continent et met à l'index un second pays membre du G20 après la Turquie. En octobre 2021, l'institution avait pointé 20 recommandations imparfaitement réalisées par l'Afrique du Sud sur les 40,

lui laissant un an de période d'observation pour réaliser 67 actions recommandées. Les deux lois promulguées tardivement en décembre 2022 par le gouvernement ont permis des avancées dans le processus de mise en conformité, mais ont été jugées insuffisantes. En effet, en janvier 2023, l'institution a identifié huit manquements stratégiques essentiels à combler au plus tôt avant janvier 2025. La longueur et la difficulté du plan d'action couplés aux efforts entrepris par le gouvernement à le mettre en œuvre détermineront la durée de l'inscription de l'Afrique du Sud sur cette liste comprenant désormais 25 pays. La communication du Trésor suite à cette sanction précise que le gouvernement souhaite combler ces déficiences au plus vite, possiblement en 2024, tout en ajoutant qu'un pays met en général un à trois ans pour sortir de la liste grise. Cette inscription ternit la réputation de l'Afrique du Sud au système bancaire très développé, avec pour conséquence d'augmenter les coûts des transactions financières pour les entreprises. Selon le FMI en mai 2021, être inscrit sur la liste grise entraînerait une contraction des flux de capitaux équivalente à 7,6% du PIB. Cette estimation est d'autant plus préjudiciable que le pays est à la recherche d'investissements étrangers pour, entre autres, financer sa transition énergétique. Par ailleurs, l'Afrique du Sud risque probablement une inscription à la liste grise de l'Union Européenne, qui reprend en général les recommandations du GAFI.

## Afrique du Sud

### **Le taux de chômage poursuit sa lente décrue au quatrième semestre**

Selon Stats SA, le chômage a atteint 32,7% de la population active au quatrième trimestre 2022, contre 32,9% à la fin du troisième trimestre, dans un contexte de hausse de la population active (+0,8%). Il s'agit ainsi de la quatrième baisse consécutive de l'indicateur, qui a culminé à 35,3% lors du quatrième trimestre 2021. Au cours de l'année 2022, le chômage a donc reculé de 2,6% alors que la population active a augmenté de 5,4% : le marché du travail continue de bénéficier de la normalisation de l'activité économique, avec la fin de la crise sanitaire mais commence à ressentir la montée de la crise énergétique. 1 390 000 emplois ont été créés au cours de l'année 2022, dont 340 000 dans le secteur manufacturier, 402 000 dans le secteur du commerce et 79 000 dans celui de la construction. A l'inverse, certains secteurs ont perdu des emplois : le logement (-117 000) et l'agriculture (7 000). Par ailleurs, le nombre d'individus découragés par la recherche d'emplois a diminué de 443 000 : le taux de chômage élargi atteint 46,9% à la fin de l'année contre 47,8% au trimestre précédent et 52,2% à la fin de 2021. Le chômage demeure toutefois supérieur à son niveau pré-crise (29,1% au 1er trimestre 2020).

### **La balance commerciale devient déficitaire pour la seconde fois depuis avril 2020**

La balance commerciale enregistre un second déficit mensuel de 23,1 Mds ZAR au mois de janvier 2023, après un déficit en octobre 2022 révisé à 5,3 Mds ZAR et un excédent commercial quasi-ininterrompu depuis avril 2020. Cette mauvaise performance s'explique par la forte contraction des exportations (-14,4%) représentant désormais 139,4 Mds ZAR (soit 7,2 Mds EUR) tandis qu'en parallèle les importations ont légèrement progressé (+2,9%) pour atteindre 162,4 Mds ZAR (soit 8,4 Mds EUR). La baisse des exportations est particulièrement importante dans le secteur des métaux et minerais précieux et semi-précieux (-38,8%, soit -11,7 Mds ZAR et 0,4 Md EUR), des véhicules et des moyens de transports (-55% soit 10,7 Mds ZAR) et des produits agroalimentaires (-34%, soit 2,2 Mds ZAR). A l'inverse, les importations d'équipements (+32%, soit +3 Mds ZAR et 0,2 Md EUR), de fruits et légumes (+80%, soit 1,4 Md ZAR et 0,1 Md EUR) ont augmenté au cours du mois de décembre. Bien que la baisse de la balance commerciale au mois de janvier soit un phénomène saisonnier habituel, la baisse de 2023 atteint un record de performance négative en devenant même déficitaire. En glissement annuel, les exportations n'ont crû que de +6,1% comparé au +28,1% de hausse des importations. L'année 2022 avait enregistré un excédent total de 211,6 Mds ZAR (11 Mds EUR). Les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud restent pour le mois de janvier la Chine (14,1% des exportations et 22,6% des importations), les

Etats-Unis (8,3% et 6,9%) et l'Allemagne (5,8% et 8,2%).

### La province du Cap veut se doter de 6GW de capacités en renouvelable

Le premier ministre de la région du Cap occidental, Alan Winde, a présenté un objectif de développer les capacités en énergie renouvelable de 750 MW en 2025 et 6GW à l'horizon 2035. Une équipe a été mise en place pour assister les municipalités dans le développement de leurs propres capacités. L'un des défis les plus importants de ce déploiement est l'accès au réseau de transmission national, actuellement saturé. Ces projets nécessiteront donc de développer le réseau de transmission au niveau municipal ou de se développer hors réseau.

La région du Cap occidental devient ainsi la tête de pont du pays en matière de déploiement des renouvelables. La ville du Cap vient en effet de lancer d'un appel d'offres de 300 MW de renouvelable, afin de répondre à l'objectif de devenir la première « ville sans délestage » annoncé par le maire.

### L'impact direct des délestages sur l'économie sud-africaine est estimé de 20 à 30 Mds EUR par an

L'impact économique des délestages fait débat, les chiffres allant de 70 à 3000 Mds ZAR en fonction des estimations. Le périmètre et la durée envisagés expliquent ces différences importantes. Si l'on prend en compte l'impact annuel direct, une fourchette allant de 400 à 600 Mds ZAR (20 à 30 Mds EUR) semble faire consensus. Cependant ce coût ne prend pas en compte les faillites d'entreprises, les emplois perdus, la perte de confiance des investisseurs et surtout l'impact l'humain. La perte de compétence et le sentiment de désespoir d'une partie de la population ont eux aussi un impact majeur et durable sur le développement du pays, qui n'est pas pris en compte dans ce calcul.

### La confiance des entreprises repart à la hausse en février

L'indice PMI (Purchasing Manager Index) S&P Global SA a atteint 50,5 points en février après avoir enregistré 48,7 points en janvier, son plus bas niveau depuis décembre 2021. L'indicateur, qui mesure la confiance du secteur privé dans son ensemble (secteurs minier, manufacturier, des services, de la construction et du commerce – sur la base de données recueillies auprès d'un panel de 400 entreprises) remonte au-dessus de la barre des 50 points (signe d'une perception d'une expansion de l'activité par les chefs d'entreprise). Cette amélioration s'appuie sur la stabilisation des volumes de production après cinq mois de décrue. Malgré un rythme plus lent, les nouvelles commandes continuent de diminuer pour le troisième mois de suite alors que les délestages et l'environnement économiques continuent de pénaliser les entreprises sur le plan de la production et de la demande. Dans ce contexte dégradé, les entreprises ont réduit leurs effectifs pour la première fois depuis un an alors que les salaires ont augmenté sur à un rythme supérieur à celui des trois derniers mois.

## Namibie

### La Banque centrale publie ses perspectives d'inflation (BoN)

Selon la Banque centrale namibienne (BoN), l'inflation annuelle devrait atteindre +5,3% en 2023 (contre +4,9% estimé en novembre) et +4,3% (contre +4,2%) en 2024. Les perspectives d'inflation sont revues à la hausse par l'institution pour 2023, portées par les deux premiers trimestres: +6,5% et +5,5% (contre +6,2% et +4,3% estimés lors du dernier rapport). Ainsi, après une inflation en glissement annuel de +6,9% en décembre, l'indice des prix à la consommation devrait atteindre +6,9% en janvier, +6,6% en février et +6,4% en mars. L'inflation de la fin d'année 2022 a été portée par les transports (+14,8% soit une contribution positive de 2,2 points), les produits alimentaires (+11,8%, soit 2,2%) et les boissons alcoolisées et le

tabac (+4,2% soit 0,6 point). La Namibie ne retrouverait donc une inflation comprise dans la fourchette cible (3-6%) prônée par la Banque centrale sud-africaine, dont elle suit les orientations, que lors du troisième trimestre 2023. Pour rappel, la Banque centrale namibienne a relevé le 14 février son taux directeur à 7% (+0,25 point) conservant un léger décalage avec la Banque centrale sud-africaine (7,25%) à laquelle elle est liée dans le cadre de la zone rand.

### **Le gouvernement namibien évalue à 112 M N\$ le coût budgétaire de la lutte contre le changement climatique**

Le ministre de l'Environnement et du Tourisme Pohamba Shifeta a déclaré vendredi 17 février 2023 qu'un budget de 112,3 millions de N\$ serait nécessaire afin de pouvoir pleinement lutter contre le dérèglement climatique. L'objectif principal du pays est de réduire de 91% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. La baisse significative des espèces telles que les rhinocéros, les éléphants et les pangolins devrait également être davantage prise en compte dans l'ambition environnementale du pays selon le ministre Shifeta.

### **Lancement du projet de la ville "zéro émission"**

Le Daures Green Hydrogen Village, situé dans la région d'Erongo, sera la première ville verte d'Afrique dont les émissions seront nulles. Cette initiative permettra la production d'hydrogène vert et d'ammoniac, ainsi que l'utilisation de leurs dérivés. Au cours de la première des quatre phases, le village vise une production de 31 tonnes d'hydrogène vert, 109 tonnes d'ammoniac, 500 tonnes de tomates et 600 tonnes de carottes pour devenir le premier producteur agricole zéro carbone du pays.

## **Zambie**

### **L'inflation repart à la hausse en février**

Selon l'agence nationale de statistiques (ZamStats), l'indice des prix à la consommation a atteint 9,6% en glissement annuel au mois de février. Après avoir atteint 9,4% en janvier, son plus bas niveau depuis septembre 2019, l'inflation repart à la hausse, portée par l'augmentation du prix de l'essence et du charbon. L'inflation est renforcée par la dépréciation du Kwacha vis-à-vis du dollar, alors que la Zambie reste dépendante des importations de pétrole, de produits alimentaires et d'intrants agricoles. La hausse du taux directeur à 9,25% (+0,25 point) et du ratio de réserve légales pour les banques commerciales de 9 à 11,5% lors du dernier Comité de Politique monétaire du 14 février ont eu peu d'impact sur l'inflation, qui devrait atteindre 11,1% en 2023. L'inflation des produits alimentaires se maintient à 11,6%, tandis que des produits non-alimentaires augmentent à 6,9% (contre 6,5% en janvier). En glissement mensuel, l'indice des prix à la consommation est en hausse de 2,1%.

### **Des exportations record permettent le plus haut niveau d'excédent commercial depuis mars 2022**

Selon l'agence zambienne de statistiques (ZamStats), la balance commerciale zambienne redevient excédentaire pour atteindre son plus haut niveau depuis mars 2022. L'excédent commercial atteint 6,1 Mds ZMW (soit 0,3 Md EUR) après un déficit inédit en décembre (-0,5 Md ZMW soit 24 M EUR). Cette performance record en ce début d'année s'explique par la forte progression des exportations (+42,6% soit 21 Mds ZMW et 1 Md EUR) tandis que les importations ont décliné de 1,6% pour atteindre 14,9%. Les exportations atteignent un niveau jamais atteint durant l'année 2022, laquelle a enregistré un total de 197,2 Mds ZMW d'exportations (soit 9,3 Mds EUR) et 152,7 Mds ZMW d'importations (soit 7,2 Mds EUR) créant un excédent commercial de 44,5 Mds ZMW (soit 2,1 Mds EUR). La hausse des exportations

mensuelles reste portée par le cuivre raffiné (+47,9%) grâce à l'augmentation de son prix sur les marchés (+7,6%) et des volumes exportés (+8,4%). Les importations zambiennes restent dominées par les produits intermédiaires (soit 41,7% des importations, en baisse de -15,5%), puis par les biens de consommation (19,6%, en hausse de 71,7%).

des IFIs, qui bloquent de nouveaux financements internationaux. Il fait, par ailleurs, l'objet de sanctions économiques internationales de la part notamment des autorités américaines, avec la loi ZDERA qui pourrait remettre en cause la renégociation de la dette. La Banque africaine de développement s'est posée en médiateur des discussions sur un éventuel apurement des arriérés.

## Zimbabwe

### Deuxième tenue de la plateforme de dialogue sur l'apurement des arriérés et le règlement de la dette du Zimbabwe

Le 23 février, les autorités zimbabwéennes ont rencontré avec le soutien de la banque africaine de développement (BAfD) des partenaires bilatéraux et multilatéraux à l'occasion de la seconde édition de la plateforme de dialogue sur l'apurement des arriérés et le règlement de la dette du Zimbabwe. Le Président Emmerson Mnangagwa accompagné de plusieurs Ministres, du Gouverneur de la Banque centrale, de la Présidente de la Commission des Services publics et de la Présidente de la Commission anti-corruption a présenté officiellement à ses créanciers trois projets de réformes sur la gouvernance, l'économie et la compensation des fermiers, résultats des échanges tenus lors des précédentes réunions techniques. A six mois des élections présidentielles qui seront « libres et justes » selon les mots du chef du gouvernement, le Zimbabwe montre son intérêt pour la continuité du dialogue et la mise en place de réformes. Les engagements économiques comprennent cinq volets, qui reprennent les principales recommandations énoncées par le FMI dans son Article IV, avec notamment la fin des opérations quasi-fiscales de la Banque centrale, la fixation d'un taux de change basé sur le cours du marché et une stabilité macro-économique. Ces efforts soulignent la volonté gouvernementale de mettre en place un *Staff Monitored Program* avec le FMI pour améliorer la situation économique du Zimbabwe. Le pays a en effet accumulé une dette externe d'environ 14 Mds USD (soit 13,2 Mds EUR), dont 6,3 Mds USD d'arriérés (soit 5,9 Mds EUR) notamment vis-à-vis

|                       | Taux de change au | Evolution des taux de change USD (%) |            |          |                                   |
|-----------------------|-------------------|--------------------------------------|------------|----------|-----------------------------------|
|                       | 02/03/2023        | Sur 1 semaine                        | Sur 1 mois | Sur 1 an | Depuis le 1 <sup>er</sup> janvier |
| <b>Afrique du Sud</b> | 18,18 ZAR         | 0,3%                                 | -4,9%      | -15,9%   | -6,5%                             |
| <b>Angola</b>         | 504,2 AOA         | -0,1%                                | 0,0%       | -4,4%    | -0,1%                             |
| <b>Botswana</b>       | 13,1 BWP          | -0,1%                                | -3,5%      | -12,1%   | -3,5%                             |
| <b>Mozambique</b>     | 63,2 MZN          | 0,0%                                 | 0,0%       | 0,0%     | 0,0%                              |
| <b>Zambie</b>         | 19,9 ZMW          | -1,3%                                | -4,7%      | -9,5%    | -9,2%                             |

Note de lecture : un signe positif indique une appréciation de la monnaie.

Source : OANDA (2022)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)